

VIELLISSEMENT ET USURE PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN ESAT

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES PAR LA FORMATION



PUBLIC CONCERNÉ

Moniteurs d'atelier

PRÉREQUIS

Pas de prérequis exigés pour cette formation

PROFIL DE L'INTERVENANT

Moniteur éducateur, Éducateur spécialisé, Psychologue

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Repérer les incidences du vieillissement des travailleurs handicapés sur la vie quotidienne et professionnelle
- Identifier les modifications psychologiques liées au vieillissement et à l'usure professionnelle
- Rechercher les moyens institutionnels d'une prise en charge adaptée

ÉLÉMENTS DE CONTENU

Viellissement spécifique de la personne handicapée

- Le vieillissement spécifique de la personne déficiente mentale
- La répercussion du vieillissement sur la déficience initiale

La personne handicapée en établissement

- L'usure professionnelle en ESAT

L'institution face au vieillissement des travailleurs handicapés

- Le projet personnalisé
- Le projet professionnel
- Le rôle des accompagnants professionnels
- Le projet institutionnel
- Institution et travail en réseau : la relation avec les partenaires
- Préparation institutionnelle à la retraite

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposés du formateur
- Échanges animés par le formateur
- Analyse de la pratique professionnelle
- Remise de documentation



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un processus évaluatif complet de la réussite des objectifs de la formation :

• Recueil écrit et oral des attentes

• Feed-back tout au long de la formation

• Évaluation des connaissances acquises en fin de formation



• Bilan oral de la formation
Questionnaire de satisfaction

• Compte rendu individuel du formateur
(envoyé à l'établissement)

Le client dispose d'un interlocuteur pour échanger à tout moment sur l'ingénierie de la formation, les objectifs, les modalités de réalisation et d'organisation, les conclusions de la formation.

DÉLAIS D'ACCÈS ET ACCESSIBILITÉ AU PUBLIC

- **Pour nos formations INTRA**, les délais d'accès à la formation et l'accessibilité des publics en situation de handicap sont définis par l'établissement accueillant.
- **Pour nos formations INTER**, le planning de nos formations est accessible sur le site de l'IRFA et permet l'inscription et l'entrée en formation des publics jusqu'à la veille du démarrage de l'action.

L'ensemble de nos lieux d'accueil sont accessibles aux personnes en situation de handicap, par ailleurs un référent handicap est identifié au sein de l'organisme.

TARIFS

L'IRFA est exonéré de TVA en application de l'article 261-4-4° du Code Général des Impôts.

- **Pour nos formations Intra** : à titre indicatif, 1250 euros par jour selon les besoins de l'établissement et le profil du formateur, pour un groupe de 15 personnes maximum.
- **Pour nos formations Inter** : 240 euros par jour et par apprenant.



UN PROJET DE FORMATION DANS VOTRE RÉGION ?

Contactez-nous pour une mise en relation avec nos conseillers et responsables de formation



02 33 29 66 51



infos@irfa-formation.fr